

Démarche	: Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - Dossier de demande d'aide sélective unitaire à l'édition vidéo
Organisme	: DIRECTION DU NUMERIQUE - Service de la Diffusion Numérique

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Il existe plusieurs dispositifs distincts d'aide sélective à l'édition vidéo :

- L'aide vidéo unitaire : le porteur de projet inscrit en commission le projet d'édition spécifique qu'il souhaite voir soutenu par le CNC ;

- L'aide au programme éditorial vidéo annuel : le porteur de projet soumet tout ou partie des projets d'édition qu'il souhaite commercialiser pendant l'année en cours.

La structure d'édition vidéo doit, dans un premier temps, présenter ses projets d'édition à l'aide unitaire. Elle peut inscrire un maximum de 6 projets par session et 3 sessions unitaires ont lieu chaque année. La structure peut donc être soutenue sur un maximum de 18 projets d'édition annuellement. Lorsqu'une structure souhaite solliciter l'aide unitaire pour la première fois, elle doit prendre contact avec la chargée de mission afin de l'informer de sa demande.

Une fois son activité devenue suffisamment régulière, la structure peut prétendre à l'aide au programme éditorial. L'activité d'édition doit avoir été lancée depuis deux ans, et la structure doit avoir réalisé et commercialisé un minimum de 10 projets d'édition vidéo durant cette période. Lorsqu'un éditeur répond à ces critères d'éligibilité et souhaite solliciter l'aide au programme, il doit prendre contact avec la chargée de mission afin de l'informer de sa demande.

Contacts

Service de la diffusion numérique
291 boulevard Raspail
75675 Paris Cedex 14

Tiphaine PIRLOT-MARION
Chargée de mission vidéo
Tél. 01 44 34 13 32
Tiphaine.pirlot@cnc.fr

Piotr SOBKOW
Assistant aides sélectives vidéo
Tél. 01 44 34 36 46
piotr.sobkow@cnc.fr

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Laetitia FACON
Cheffe du service de la diffusion numérique
Tél. 01 44 34 13 24
Laetitia.Facon@cnc.fr

DOSSIER DE DEMANDE

Lorsqu'une information demandée n'est pas appropriée à votre projet en particulier, ne pas remplir la case correspondante

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR INSCRIPTION

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Budget, plan de financement et prévision de recettes

Merci de télécharger le modèle et de remplir les 3 onglets. FICHIER AU FORMAT EXCEL impérativement, pas de PDF, merci !

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat d'acquisition des droits d'exploitation vidéographique ou le contrat producteur/auteur (format PDF)

Si plusieurs contrats, merci de les faire parvenir dans un seul document PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de co-édition (format PDF)

Si plusieurs contrats, merci de les faire parvenir dans un seul document PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de distribution vidéo (ou accord ou lettre d'intention du distributeur). Le cas échéant une lettre attestant que l'éditeur vidéo est aussi le seul et unique distributeur vidéo (format PDF)

Si plusieurs contrats, merci de les faire parvenir dans un seul document PDF

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat de formation « Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles » du responsable juridique de la structure (à joindre systématiquement à toute nouvelle demande))

Le ticket d'inscription n'est pas une pièce valide !

Pour toute question liée à la formation et à cette obligation : formation.cnc@cnc.fr

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de comptes à jour auprès de l'URSSAF (datée de moins de 3 mois) ou attestation de l'éditeur précisant que la structure n'emploie aucun salarié (format PDF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de l'inscription au registre public du cinéma et de l'audiovisuel (RCA) du contrat d'acquisition des droits d'édition vidéographique, ou, si l'éditeur est producteur du programme, du contrat entre le producteur et l'auteur faisant mention de la cession de ces droits.

Seulement pour les œuvres cinématographiques.

Nous vous invitons, dès inscription de ce dossier de demande à formuler la demande d'enregistrement de votre contrat aux RCA : rpca@cnc.fr.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Extrait KBIS à jour

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

ATTENTION : Si votre KBIS a connu une modification, veuillez IMPÉRATIVEMENT nous en informer également PAR MAIL.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Relevé d'identité bancaire (RIB)

ATTENTION : Si votre RIB a connu une modification depuis votre précédente demande, veuillez IMPÉRATIVEMENT nous en informer également PAR MAIL.

OBJET DE LA DEMANDE

TITRE DU PROJET D'EDITION

Nombre de titres dans le projet d'édition

Nom de la collection

DEMANDEUR

Civilité

Mme

M.

NOM

Prénom

Fonction

NOM DE LA STRUCTURE

Numéro EDV

Toute entreprise assurant une activité régulière de vidéogrammes doit se déclarer auprès du CNC.

L'activité d'édition vidéo doit apparaître dans l'objet social de l'entreprise que ce soit une activité principale ou une activité accessoire (Cf. Titre II – Chapitre I – Art. 221-1 et suivants – Chapitre II – Art. D. 222-1 et suivants du Code du Cinéma et de l'Image Animée).. Elle se voit attribuer en retour un numéro de référence. Les éditeurs doivent faire figurer ce numéro, codifié sous la forme " EDV " suivi d'un chiffre, sur chaque vidéogramme ainsi que sur la jaquette de celui-ci. La liste des numéros EDV est tenue régulièrement à jour par le CNC.

Pour obtenir un numéro EDV, il faut adresser au CNC, soit par courrier adressé au Service de la vidéo physique et en ligne, 291 boulevard Raspail 75675 Paris Cedex 14, soit par courriel à l'adresse suivante edv_videophysique@cnc.fr une demande à en-tête de l'entreprise ;
une copie de l'objet social mentionnant l'activité d'EDITION VIDEO ;
un KBIS original de moins de trois mois.
https://www.cnc.fr/professionnels/le-controle-du-marche-video_139722

Adresse postale : N° et NOM DE RUE

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Cette adresse ici renseignée sera utilisée pour tous les envois de courriers de la part du CNC. Merci de nous tenir au courant de tout changement d'adresse au cours de la procédure.

VILLE

Présentation de la structure

Présenter la structure demandant l'aide, son historique, l'ensemble de ses activités, le type de catalogue exploité en vidéo physique.

Préciser plus particulièrement la stratégie de la structure quant au développement de son activité d'édition en vidéo physique.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS SUR LA STRUCTURE

Données à usage strictement interne au CNC

Numéro de téléphone de contact

CA de la structure sur le dernier exercice clôturé

CA de l'activité vidéo physique sur le dernier exercice clôturé

Date de début du dernier exercice clôturé

Au format JJ/MM/AAAA

Date de fin du dernier exercice clôturé

Au format JJ/MM/AAAA

Participation dans d'autres structures

Nom de la structure

Part de capital (%)

Nom de la structure

Part de capital (%)

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Nom de la structure

Part de capital (%)

Actionnariat

Nom

Personne morale ou personne physique

Nationalité

Part de capital (%)

Nom

Personne morale ou personne physique

Nationalité

Part de capital (%)

Nom

Personne morale ou personne physique

Nationalité

Part de capital (%)

MONTANTS DEMANDES

Montant demandé au titre de l'édition en vidéo physique (€)

La demande d'aide à l'édition vidéo cumulée aux éventuels compléments d'aide (SME / AD) ne doit pas excéder 50% du total du budget prévisionnel présenté

Montant demandé à titre de complément d'aide au SME (sous-titrage sourds et malentendants) (€)

Les compléments d'aide sont attribués en commission sur une base forfaitaire de 500€ maximum et 1 000€ maximum pour une œuvre de durée supérieure ou égale à 200 minutes

Montant demandé à titre de complément d'aide à l'AD (audiodescription) (€)

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Les compléments d'aide sont attribués en commission sur une base forfaitaire de 2 000€ maximum et 4 000€ maximum pour une oeuvre de durée supérieure ou égale à 200 minutes

Budget prévisionnel présenté (€)

Ce montant doit être égal au montant total du Budget prévisionnel renseigné en onglet 1 de l'annexe jointe à cette demande

INFORMATIONS SUR L'OEUVRE

ATTENTION : Dupliquer le bloc "ŒUVRE/ACCESSIBILITÉ/CONTRAT" autant de fois que nécessaire si votre projet d'édition contient plusieurs œuvres.

Pour une série audiovisuelle, remplir 1 fiche œuvre par saison

ŒUVRE/ACCESSIBILITÉ/CONTRAT

Titre de l'œuvre

Type d'œuvre

On qualifie de cinématographique une œuvre ayant obtenu un visa d'exploitation en France (sortie nationale en salle en France).

On qualifie d'audiovisuelle une œuvre ayant trouvé sa première diffusion sur une chaîne de télévision française.

On qualifie d'œuvre "DEV" une œuvre inédite en France, exploitée pour la première fois directement en vidéo.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Cinématographique
- Audiovisuelle
- Direct en vidéo

NOM du réalisateur

Prénom du réalisateur

Genre

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Animation
- Documentaire
- Fiction
- Spectacle vivant

Pays de production

Pays de coproduction

Préciser les différents pays coproducteurs de l'œuvre

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Durée totale (en minutes)

Année de production

Numéro ISAN de l'œuvre

Depuis le 1er janvier 2017, le N°ISAN est demandé pour toute œuvre ou projet d'œuvre bénéficiant d'une aide financière du CNC : https://www.cnc.fr/professionnels/limmatriculation-isan-pour-les-oeuvres-et-projets-doeuvres-aides-par-le-cnc_107939

Pour déclarer votre oeuvre : www.france-isan.org

Numéro V-ISAN de l'œuvre

Depuis le 1er janvier 2018, le N°V-ISAN est demandé pour toute œuvre ou projet d'œuvre bénéficiant d'une aide financière du CNC.

Le n°V ISAN est demandé pour identifier la version vidéo de l'œuvre (un seul numéro exigé pour l'édition vidéo, quel que soit le nombre de versions linguistiques présentes ou quel que soit le nombre de supports de diffusion) :

https://www.cnc.fr/professionnels/limmatriculation-isan-pour-les-oeuvres-et-projets-doeuvres-aides-par-le-cnc_107939

Pour déclarer votre oeuvre : www.france-isan.org

Synopsis de l'œuvre

Sélections, nominations et récompenses de l'œuvre

L'œuvre présentée a-t-elle bénéficié d'une aide du CNC ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Aucune aide
- Aide automatique à la vidéo
- Images de la diversité vidéo
- Aide automatique à la distribution en salle
- Aide sélective à la distribution en salle
- Aide à la numérisation des œuvres de patrimoine

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Cette œuvre est-elle accompagnée d'un sous-titrage pour sourds et malentendants (SME) au sein de l'édition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Cette œuvre est-elle accompagnée d'une audiodescription (AD) au sein de l'édition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

A remplir pour les œuvres cinématographiques uniquement

Date de sortie en salle

Au format JJ/MM/AAAA

Nombre d'entrées en salle

N° d'immatriculation de l'œuvre au RCA

Pour les œuvres cinéma n'étant pas immatriculées aux RCA, nous vous invitons à prendre contact dès aujourd'hui avec les services concernés (rpc@cnc.fr) afin de régulariser la situation. Aucun contrat ne pouvant par la suite être enregistré si l'œuvre n'est pas immatriculée.

N° d'enregistrement du contrat de cession des DROITS VIDEO au RCA

Merci de recourir à la procédure d'inscription auprès du RCA si votre contrat n'est pas encore inscrit à la date d'envoi de ce formulaire.

Pour ce faire, adressez un message à la boîte aux lettres rpc@cnc.fr

A remplir pour les œuvres audiovisuelles uniquement

Date de la diffusion TV

Au format JJ/MM/AAAA

Chaîne TV de la diffusion

Pour les œuvres de patrimoine : toute œuvre réalisée et/ou exploitée, commercialement ou non, avant 2000

Date de ressortie en salles

Au format JJ/MM/AAAA

Nombre d'entrées lors de la ressortie en salles

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Date de la dernière rediffusion TV

Au format JJ/MM/AAAA

Chaîne de TV de la rediffusion

Informations techniques sur le fichier source

Le Master a-t-il été acheté auprès du cédant des droits d'édition vidéo ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, préciser la propriété du master utilisé et son état général

Décrire les éventuels travaux de restauration effectués sur ce fichier source

Qui a été l'ordonnateur des travaux de restauration ?

Indiquer si cet ordonnateur a bénéficié d'une aide à la numérisation des œuvres cinématographiques de patrimoine.

Quel laboratoire a procédé aux travaux de restauration ?

CONTRAT

Nom du cédant

Nom du cessionnaire

Droits cédés

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Salle

Vidéo

VàD transactionnelle (TVOD)

VàD par abonnement (SVOD)

TV

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Territoires cédés

Durée de la cession (en années)

Pour la durée légale de protection d'une œuvre par le droit d'auteur, indiquer 70 ans.

Date de début de la cession

Au format JJ/MM/AAAA

Date de fin de la cession

Au format JJ/MM/AAAA

Titre de l'œuvre

Type d'œuvre

On qualifie de cinématographique une œuvre ayant obtenu un visa d'exploitation en France (sortie nationale en salle en France).

On qualifie d'audiovisuelle une œuvre ayant trouvé sa première diffusion sur une chaîne de télévision française.

On qualifie d'œuvre "DEV" une œuvre inédite en France, exploitée pour la première fois directement en vidéo.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Cinématographique

Audiovisuelle

Direct en vidéo

NOM du réalisateur

Prénom du réalisateur

Genre

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Animation

Documentaire

Fiction

Spectacle vivant

Pays de production

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D Pays de coproduction

Préciser les différents pays coproducteurs de l'œuvre

Durée totale (en minutes)

Année de production

Numéro ISAN de l'oeuvre

Depuis le 1er janvier 2017, le N°ISAN est demandé pour toute œuvre ou projet d'œuvre bénéficiant d'une aide financière du CNC : https://www.cnc.fr/professionnels/limmatriculation-isan-pour-les-oeuvres-et-projets-doeuvres-aides-par-le-cnc_107939

Pour déclarer votre oeuvre : www.france-isan.org

Numéro V-ISAN de l'oeuvre

Depuis le 1er janvier 2018, le N°V-ISAN est demandé pour toute œuvre ou projet d'œuvre bénéficiant d'une aide financière du CNC.

Le n°V ISAN est demandé pour identifier la version vidéo de l'œuvre (un seul numéro exigé pour l'édition vidéo, quel que soit le nombre de versions linguistiques présentes ou quel que soit le nombre de supports de diffusion) :

https://www.cnc.fr/professionnels/limmatriculation-isan-pour-les-oeuvres-et-projets-doeuvres-aides-par-le-cnc_107939

Pour déclarer votre oeuvre : www.france-isan.org

Synopsis de l'oeuvre

Sélections, nominations et récompenses de l'oeuvre

L'œuvre présentée a-t-elle bénéficié d'une aide du CNC ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Aucune aide

Aide automatique à la vidéo

Images de la diversité vidéo

Aide automatique à la distribution en salle

Aide sélective à la distribution en salle

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette œuvre est-elle accompagnée d'un sous-titrage pour sourds et malentendants (SME) au sein de l'édition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Cette œuvre est-elle accompagnée d'une audiodescription (AD) au sein de l'édition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

A remplir pour les œuvres cinématographiques uniquement

Date de sortie en salle

Au format JJ/MM/AAAA

Nombre d'entrées en salle

N° d'immatriculation de l'œuvre au RCA

Pour les œuvres cinéma n'étant pas immatriculées aux RCA, nous vous invitons à prendre contact dès aujourd'hui avec les services concernés (rpc@cnc.fr) afin de régulariser la situation. Aucun contrat ne pouvant par la suite être enregistré si l'œuvre n'est pas immatriculée.

N° d'enregistrement du contrat de cession des DROITS VIDEO au RCA

Merci de recourir à la procédure d'inscription auprès du RCA si votre contrat n'est pas encore inscrit à la date d'envoi de ce formulaire.

Pour ce faire, adressez un message à la boîte aux lettres rpc@cnc.fr

A remplir pour les œuvres audiovisuelles uniquement

Date de la diffusion TV

Au format JJ/MM/AAAA

Chaîne TV de la diffusion

Pour les œuvres de patrimoine : toute œuvre réalisée et/ou exploitée, commercialement ou non, avant 2000

Date de ressortie en salles

Au format JJ/MM/AAAA

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Nombre d'entrées lors de la sortie en salles

Date de la dernière rediffusion TV

Au format JJ/MM/AAAA

Chaîne de TV de la rediffusion

Informations techniques sur le fichier source

Le Master a-t-il été acheté auprès du cédant des droits d'édition vidéo ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, préciser la propriété du master utilisé et son état général

Décrire les éventuels travaux de restauration effectués sur ce fichier source

Qui a été l'ordonnateur des travaux de restauration ?

Indiquer si cet ordonnateur a bénéficié d'une aide à la numérisation des œuvres cinématographiques de patrimoine.

Quel laboratoire a procédé aux travaux de restauration ?

CONTRAT

Nom du cédant

Nom du cessionnaire

Droits cédés

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Salle

Vidéo

VàD transactionnelle (TVOD)

TV

Territoires cédés

Durée de la cession (en années)

Pour la durée légale de protection d'une œuvre par le droit d'auteur, indiquer 70 ans.

Date de début de la cession

Au format JJ/MM/AAAA

Date de fin de la cession

Au format JJ/MM/AAAA

Titre de l'œuvre

Type d'œuvre

On qualifie de cinématographique une œuvre ayant obtenu un visa d'exploitation en France (sortie nationale en salle en France).

On qualifie d'audiovisuelle une œuvre ayant trouvé sa première diffusion sur une chaîne de télévision française.

On qualifie d'œuvre "DEV" une œuvre inédite en France, exploitée pour la première fois directement en vidéo.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Cinématographique

Audiovisuelle

Direct en vidéo

NOM du réalisateur

Prénom du réalisateur

Genre

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Animation

Documentaire

Fiction

Spectacle vivant

Pays de production

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Pays de coproduction

Préciser les différents pays coproducteurs de l'œuvre

Durée totale (en minutes)

Année de production

Numéro ISAN de l'œuvre

Depuis le 1er janvier 2017, le N°ISAN est demandé pour toute œuvre ou projet d'œuvre bénéficiant d'une aide financière du CNC : https://www.cnc.fr/professionnels/limmatriculation-isan-pour-les-oeuvres-et-projets-doeuvres-aides-par-le-cnc_107939

Pour déclarer votre oeuvre : www.france-isan.org

Numéro V-ISAN de l'œuvre

Depuis le 1er janvier 2018, le N°V-ISAN est demandé pour toute œuvre ou projet d'œuvre bénéficiant d'une aide financière du CNC.

Le n°V ISAN est demandé pour identifier la version vidéo de l'œuvre (un seul numéro exigé pour l'édition vidéo, quel que soit le nombre de versions linguistiques présentes ou quel que soit le nombre de supports de diffusion) :

https://www.cnc.fr/professionnels/limmatriculation-isan-pour-les-oeuvres-et-projets-doeuvres-aides-par-le-cnc_107939

Pour déclarer votre oeuvre : www.france-isan.org

Synopsis de l'œuvre

Sélections, nominations et récompenses de l'œuvre

L'œuvre présentée a-t-elle bénéficié d'une aide du CNC ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Aucune aide
- Aide automatique à la vidéo
- Images de la diversité vidéo
- Aide automatique à la distribution en salle
- Aide sélective à la distribution en salle

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Aide à la numérisation des œuvres de patrimoine

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette œuvre est-elle accompagnée d'un sous-titrage pour sourds et malentendants (SME) au sein de l'édition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Cette œuvre est-elle accompagnée d'une audiodescription (AD) au sein de l'édition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

A remplir pour les œuvres cinématographiques uniquement

Date de sortie en salle

Au format JJ/MM/AAAA

Nombre d'entrées en salle

N° d'immatriculation de l'œuvre au RCA

Pour les œuvres cinéma n'étant pas immatriculées aux RCA, nous vous invitons à prendre contact dès aujourd'hui avec les services concernés (rpca@cnc.fr) afin de régulariser la situation. Aucun contrat ne pouvant par la suite être enregistré si l'œuvre n'est pas immatriculée.

N° d'enregistrement du contrat de cession des DROITS VIDEO au RCA

Merci de recourir à la procédure d'inscription auprès du RCA si votre contrat n'est pas encore inscrit à la date d'envoi de ce formulaire.

Pour ce faire, adressez un message à la boîte aux lettres rpca@cnc.fr

A remplir pour les œuvres audiovisuelles uniquement

Date de la diffusion TV

Au format JJ/MM/AAAA

Chaîne TV de la diffusion

Pour les œuvres de patrimoine : toute œuvre réalisée et/ou exploitée, commercialement ou non, avant 2000

Date de ressortie en salles

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée -

Au format JJ/MM/AAAA

Nombre d'entrées lors de la ressortie en salles

Date de la dernière rediffusion TV

Au format JJ/MM/AAAA

Chaîne de TV de la rediffusion

Informations techniques sur le fichier source

Le Master a-t-il été acheté auprès du cédant des droits d'édition vidéo ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, préciser la propriété du master utilisé et son état général

Décrire les éventuels travaux de restauration effectués sur ce fichier source

Qui a été l'ordonnateur des travaux de restauration ?

Indiquer si cet ordonnateur a bénéficié d'une aide à la numérisation des œuvres cinématographiques de patrimoine.

Quel laboratoire a procédé aux travaux de restauration ?

CONTRAT

Nom du cédant

Nom du cessionnaire

Droits cédés

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Salle

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

- VàD transactionnelle (TVOD)
- VàD par abonnement (SVOD)
- TV

Territoires cédés

Durée de la cession (en années)

Pour la durée légale de protection d'une oeuvre par le droit d'auteur, indiquer 70 ans.

Date de début de la cession

Au format JJ/MM/AAAA

Date de fin de la cession

Au format JJ/MM/AAAA

PROJET D'EDITION

Motiver votre demande d'aide en précisant le projet d'édition et de diffusion

(Choix d'éditorialisation, stratégie de diffusion, ...)

Duplicer ce bloc "Supports" pour chacune des références du projet d'édition

Support d'édition

Type de support

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- DVD
- BRD
- BRD UHD
- COMBO DVD-BRD
- COMBO DVD-BRD-BRD UHD
- COMBO BRD-BRD UHD

Tirage envisagé (nombre d'exemplaires)

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D**Date de commercialisation**

Au format JJ/MM/AAAA

ATTENTION ! Votre projet doit être inscrit avant commercialisation (au plus tard la veille).

Prix public conseillé**S'agit-il d'une édition spéciale / exclusive ?**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Si oui, décrire l'opération et les modalités de commercialisation envisagées par la suite (tarif, calendrier)****Type de support**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

 DVD BRD BRD UHD COMBO DVD-BRD COMBO DVD-BRD-BRD UHD COMBO BRD-BRD UHD**Tirage envisagé (nombre d'exemplaires)****Date de commercialisation**

Au format JJ/MM/AAAA

ATTENTION ! Votre projet doit être inscrit avant commercialisation (au plus tard la veille).

Prix public conseillé**S'agit-il d'une édition spéciale / exclusive ?**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**Si oui, décrire l'opération et les modalités de commercialisation envisagées par la suite (tarif, calendrier)**

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Type de support

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- DVD
- BRD
- BRD UHD
- COMBO DVD-BRD
- COMBO DVD-BRD-BRD UHD
- COMBO BRD-BRD UHD

Tirage envisagé (nombre d'exemplaires)

Date de commercialisation

Au format JJ/MM/AAAA

ATTENTION ! Votre projet doit être inscrit avant commercialisation (au plus tard la veille).

Prix public conseillé

S'agit-il d'une édition spéciale / exclusive ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Si oui, décrire l'opération et les modalités de commercialisation envisagées par la suite (tarif, calendrier)

Stratégie de distribution

S'agit-il d'une première édition ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Si non, préciser le nom de la dernière structure ayant édité le titre

Si non, préciser l'année d'édition

Distributeur commercial

Si l'éditeur est son propre distributeur, le préciser ici

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Distributeur(s) institutionnel(s)

Si l'éditeur est son propre distributeur, le préciser ici.

Si l'éditeur ne détient pas les droits institutionnels de l'édition vidéo, l'indiquer ici.

Faites-vous de la vente directe ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, êtes-vous redevable et à jour de l'acquittement de la taxe sur la vente et location de vidéogrammes ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Présenter le plan média et hors-média détaillé et chiffré de l'édition. Détailler la stratégie de communication vidéo en lien avec d'autres modes de diffusion le cas échéant (sortie salles, V&D, rétrospectives, festivals...)

S'agit-il d'une coédition ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui préciser les modalités de la coédition

Pour rappel : C'est le co-éditeur qui porte la demande auprès du CNC qui doit engager les frais d'édition valorisés au sein du budget prévisionnel.

Si oui, préciser le nom du (ou des) coéditeur(s)

Compléments de programme (bonus)

Cette édition présente-t-elle des compléments de programme ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, détailler les compléments de programme (Intitulé du bonus, durée,...) et le(s) support(s) auquel(s) ils se rapportent

Aide à l'édition ou à la réédition d'une œuvre cinématographique et audiovisuelle déterminée - D

Les types de bonus ci-dessous sont-ils disponibles dans l'édition

Plusieurs choix possibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Bande originale

Livre

Court-métrage

Si l'édition présente un court-métrage, a-t-il fait l'objet d'un achat de droit ?

Ouvre droit à l'allocation directe au court-métrage : https://www.cnc.fr/professionnels/aides-et-financements/multi-sectoriel/allocation-directe-aux-courts-metrages_563151

Cochez la mention applicable

Oui

Non

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Eligibilité : Je certifie que la structure que je représente respecte l'ensemble des conditions d'éligibilité listées dans le descriptif du dispositif disponible sur le site du CNC :

<https://www.cnc.fr/documents/36995/144652/Descriptif+complet+de+l%20aide+unitaire+%C3%A0+l%2080%99%C3%A9dition+vid%C3%A9o.doc/b338f681-3353-01eb-1805-660936999db2>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Déclaration sur l'honneur : Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-6 alinéa 2 du Code Pénal qui stipule que " Le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende ", et certifie l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans ce dossier.

Cochez la mention applicable

Oui

Non